



# Eclipse\* B

## Herbicide en solution

<b>GROUPE</b>	<b>9</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

N'utiliser ce composant qu'avec l'herbicide mélangé en réservoir Eclipse pour cultures de colza canola tolérant au glyphosate.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Glyphosate, 360 grammes acide équivalent par litre présent sous forme de sel d'isopropylamine.

N° D'HOMOLOGATION 26634 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



**CAUTION**

**IRRITANT**

**PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DES YEUX  
NOCIF SI INGÉRÉ**

CONTENU NET : 5L

**Dow AgroSciences Canada Inc.**  
Suite 201, 1144-29 Avenue N.E.  
Calgary, Alberta  
T2E 7P1  
1-800-667-3852

\*Marque de commerce de Dow AgroSciences LLC

## **PRÉCAUTIONS**

PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DES YEUX

NOCIF SI INGÉRÉ

Éviter le contact avec les yeux ou le contact prolongé avec la peau.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

## **RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

Les solutions à vaporiser de ce produit devraient être mélangées, entreposées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. NE PAS MÉLANGER, ENTREPOSER NI APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À PULVÉRISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE). Ce produit ou les solutions à vaporiser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est très combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'inflammation, pourrait s'enflammer ou exploser et causer des blessures corporelles graves.

## **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas de contact avec les yeux :** Rincer **IMMÉDIATEMENT** les yeux avec beaucoup d'eau durant au moins 15 minutes. Consulter un médecin ou appeler un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**.

**En cas de contact avec la peau :** Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés, et les laver avant de les remettre.

**En cas d'ingestion :** Ce produit irrite la paroi gastro-intestinale. Diluer immédiatement en buvant de l'eau ou du lait. Consulter un médecin ou contacter un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**. Ne pas faire vomir.

**En cas d'inhalation :** Amener la personne à l'air frais. Si elle éprouve des difficultés respiratoires, recourir à des soins médicaux sans tarder ou appeler un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

## **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ne pas appliquer directement sur les masses d'eau. Ne pas contaminer l'eau en y déversant les eaux usées ou en y lavant l'équipement.

## **ENTREPOSAGE**

Éviter la contamination des semences, la nourriture pour animaux et des denrées alimentaires.

En cas de déversement mineur, absorber avec de l'argile absorbante.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**AVIS À L'ACHETEUR :** La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.



## Eclipse\*

**Herbicide mélangé en réservoir pour colza canola résistant au glyphosate**

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>HERBICIDES</b>
---------------	----------	----------	-------------------

**AGRICOLE**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Ce co-emballage contient :

Herbicide en solution Eclipse A  
N° D'HOMOLOGATION 26633 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES  
GARANTIE : clopyralide 360 g/L  
(présent sous forme de sel de monoéthanolamine)

Herbicide en solution Eclipse B  
N° D'HOMOLOGATION 26634 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES  
GARANTIE : Glyphosate, 360 grammes acide équivalent par litre présent sous forme de sel d'isopropylamine.

**ATTENTION**  **POISON**

**ATTENTION**  **IRRITANT**

**DANGER - IRRITE LES YEUX  
NOCIF SI INGÉRÉ  
NOCIF EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU  
PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DE LA PEAU**

CONTENU NET :      Herbicide en solution Eclipse A    1,2 L  
                                 Herbicide en solution Eclipse B    5 L

**LE CONTENU DE CETTE BOÎTE PEUT TRAITER 12 HECTARES**

**Dow AgroSciences Canada Inc.**  
Suite 201, 1144-29 Avenue N.E.  
Calgary, Alberta  
T2E 7P1  
1-800-667-3852

\*Marque de commerce de Dow AgroScience

## **PRÉCAUTIONS**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Danger - irrite les yeux

Nocif en cas d'absorption par la peau

Peut entraîner une irritation de la peau

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**

## **COMBUSTIBLE**

Éviter le contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les bruines.

**EN TOUT TEMPS** : Porter une combinaison propre couvrant tout le corps.

## **AU COURS DU MÉLANGE ET DU CHARGEMENT, DE L'ENTRETIEN ET DES RÉPARATIONS :**

Porter des lunettes de sécurité ou un masque protecteur et des gants de protection contre les produits chimiques. Dans le cas d'applications avec équipement portatif, porter des gants de protection contre les produits chimiques.

## **UNE FOIS LA PULVÉRISATION EFFECTUÉE OU À LA FIN DE LA JOURNÉE :**

Prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer.

Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

## **RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

Les solutions à vaporiser de ce produit devraient être mélangées, entreposées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. **NE PAS MÉLANGER, ENTREPOSER NI APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À PULVÉRISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE).** Ce produit ou les solutions à vaporiser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est très combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'inflammation, pourrait s'enflammer ou exploser et causer des blessures corporelles graves.

## **PREMIERS SOINS :**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas de contact avec les yeux** : Rincer **IMMÉDIATEMENT** les yeux avec beaucoup d'eau durant au moins 15 minutes. Consulter un médecin ou appeler un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**.

**En cas de contact avec la peau** : Rincer avec du savon et de l'eau courante. Enlever les vêtements contaminés, et les laver avant de les remettre.

**En cas d'ingestion** : Ce produit irrite la paroi gastro-intestinale. Diluer immédiatement en buvant de l'eau ou du lait. Consulter un médecin ou contacter un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**. Ne pas faire vomir sauf si demandé par un professionnel de la santé. Ne rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation** : Amener la personne à l'air frais. Si elle éprouve des difficultés respiratoires, recourir à des soins médicaux sans tarder ou appeler un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ne pas appliquer directement sur les masses d'eau. Ne pas contaminer l'eau en y déversant les eaux usées ou en y lavant l'équipement.

### **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer près de la nourriture, des denrées alimentaires, des fertilisants, des semences, des insecticides, des fongicides et autres pesticides ou herbicides destinés à des cultures sensibles au clopyralide. Entreposer dans un endroit chauffé; si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. En cas de déversement mineur, absorber avec de l'argile absorbante.

### **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **MODE D'EMPLOI**

#### **INFORMATION GÉNÉRALE**

L'herbicide mélangé en réservoir Eclipse pour colza canola tolérant au glyphosate est un herbicide de post-levée à diluer dans l'eau pour utilisation dans les cultures de colza canola tolérant au glyphosate seulement. Il est facilement absorbé par les feuilles et les racines et se diffuse à la fois vers le haut et vers le bas dans les plantes. Ce mélange en réservoir procure la suppression tout au long de la saison du chardon des champs et autres mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces.

Ne pas traiter lorsque les conditions de croissance sont médiocres, par exemple en cas de sécheresse, de maladie ou de dégâts causés par les insectes, sans quoi la suppression pourrait être moindre. Une épaisse couche de poussière sur les mauvaises herbes peut aussi réduire l'efficacité du traitement.

Une pluie forte, immédiatement après le traitement, peut lessiver l'herbicide du feuillage. Ne pas appliquer le produit si la pluie semble imminente.

À moins d'indication contraire dans ce livret, ne jamais mélanger d'agent tensioactif, de pesticide, d'huile herbicide ou une autre matière que de l'eau. Une pulvérisation qui couvre uniformément et parfaitement les plantes est la plus efficace. Ne pas pulvériser le feuillage des mauvaises herbes jusqu'au ruissellement.

#### **PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LE MÉLANGE ET L'APPLICATION**

**ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES FRUITS DES RÉCOLTES, LES PLANTES ET LES ARBRES UTILES, CAR ILS POURRAIENT ÊTRE DÉTRUITS OU GRAVEMENT ENDOMMAGÉS.**

**APPLIQUER CES SOLUTIONS PULVÉRISABLES AVEC UN APPAREIL BIEN ENTRETENU ET CALIBRÉ DE FAÇON À DÉBITER LE VOLUME VOULU DE PRODUIT.**

**ÉVITER LA DÉRIVE DU PRODUIT - LORS DE L'APPLICATION, PRENDRE GRAND SOIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES PLANTES ET LES CULTURES UTILES.** Éviter toute dérive, car même d'infimes quantités pulvérisées peuvent endommager gravement ou détruire les cultures, les plantes ou les autres superficies voisines qu'on n'a pas l'intention de traiter, ou peuvent causer d'autres effets non recherchés. Ne pas traiter quand le vent souffle en rafales ou dépasse 8 km/h ou lorsque d'autres facteurs, y compris des vents moins forts, risquent de faire dériver l'herbicide. Lors de la pulvérisation, éviter les combinaisons de pression et de type de buses produisant de fines particules (bruine), celles-ci étant plus susceptibles de dériver.

Il pourrait rester des résidus d'herbicide mélangé en réservoir Eclipse dans le sol à la saison prochaine, ce qui entraverait alors la croissance des plantes sensibles. Voir « Rotation des cultures » ci-dessous.

**N'APPLIQUER LE MÉLANGE EN RÉSERVOIR ECLIPSE QUE SUR LES VARIÉTÉS DE COLZA CANOLA TOLÉRANT AU GLYPHOSATE.**

**TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES DE COLZA CANOLA SÉLECTIONNÉES (CERTIFIÉES) NON SENSIBLES AU GLYPHOSATE. CE TRAITEMENT ENDOMMAGE OU DÉTRUIT LE MAÏS SENSIBLE AU GLYPHOSATE.**

Un jaunissement visible et de courte durée peut se produire lorsque l'herbicide mélangé en réservoir Eclipse est appliqué tardivement au stade de 4 à 6 feuilles. Cet effet est temporaire et n'influence pas la croissance, la maturité ni le rendement des cultures.

**LES RÉSULTATS RISQUENT D'ÊTRE MOINS EFFICACES SI ON UTILISE UNE EAU BOUEUSE, PAR EXEMPLE DE L'EAU D'UN ÉTANG OU D'UN FOSSÉ SANS REVÊTEMENT.**

Bien rincer à grande eau le pulvérisateur et les pièces en jeu aussitôt après l'application du produit. Éviter de contaminer les approvisionnements d'eau en y déversant les eaux usées ou en y lavant l'équipement.

L'usage du produit autrement qu'en conformité avec le livret peut nuire aux personnes, animaux ou cultures ou produire d'autres effets non recherchés. Garder le contenant fermé pour éviter les déversements et la contamination.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet [www.cropro.org/](http://www.cropro.org/).

### **Rotation des cultures**

Les champs ayant été traités avec l'herbicide mélangé en réservoir Eclipse peuvent être ensemencés l'année suivante en blé, en avoine, en orge, en seigle (sans contre-ensemencement de légumineuses, de trèfle ou de luzerne), en graminées fourragères, en lin, en colza canola, en moutarde, en pois de grande culture ou aménagés en jachère d'été. Ne planter que ces cultures dans l'année suivant le traitement. Ne pas ensemencer en pois fourrager avant au moins 10 mois après le traitement. Des conditions de sol très sèches à la suite de l'application peuvent entraîner des dommages au pois fourrager cultivé en rotation. S'il y a une grave sécheresse au cours des mois de juin à août, inclusivement, dans l'année d'application, attendre encore 12 mois de plus avant de semer du pois fourrager (soit un total de 22 mois après l'application). Contacter votre représentant de Dow AgroSciences Canada ou votre détaillant pour obtenir plus d'information avant de semer du pois fourrager après la sécheresse de l'année précédente.

Au cours de l'année suivant le traitement, ne pas semer d'autres cultures que celles susmentionnées.  
Au cours des 10 mois suivant le traitement, ne pas semer de pois de grande culture.

### **Pacage**

Allouer au moins 3 à 5 jours avant de paître les surfaces traitées.

### **Zones non ciblées**

Éviter de contaminer l'eau, les fossés d'irrigation ou les terres non ciblées par le traitement. Ne pas utiliser l'herbicide mélangé en réservoir Eclipse dans les zones suivantes : eaux stagnantes ou courantes, côtés internes ou fonds des fossés d'irrigation, endroits où l'eau de surface peut s'écouler vers les terres labourables, occupées ou destinées à être occupées par des cultures sensibles.

### **Fumier et paille**

Les résidus d'herbicide accumulés dans la paille peuvent être nocifs pour certaines plantes sensibles. Il ne faut donc pas utiliser de la paille ou des résidus de cultures traitées comme compost ou paillis pour des plantes à feuilles larges sensibles. Si la paille ou les résidus sont utilisés comme litière ou comme nourriture pour les animaux, n'épandre ensuite ce fumier que dans les champs réservés aux cultures qui tolèrent le clopyralide comme le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, les graminées fourragères, le colza canola ou le lin. Ne pas faire pousser de pois, de haricots, de lentilles, de pommes de terre, de tournesols ni d'autres cultures sensibles sur une terre qui a été recouverte au cours des 12 derniers mois de paille contenant des résidus de clopyralide.

## **RENSEIGNEMENTS SUR LE MÉLANGE ET L'ÉQUIPEMENT D'APPLICATION**

### **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**

Pour réduire la dérive du brouillard de pulvérisation :

1. Utiliser des buses à grand débit qui projettent la bouillie en grosses gouttelettes.
2. Utiliser des jets à faible pression (200 à 275 kPa).
3. Pulvériser la bouillie à une dose de 100 L/ha.
4. Ne pas faire le traitement si la vitesse du vent dépasse 8 km/h.

### **Nettoyage de l'équipement**

L'équipement utilisé pour pulvériser l'herbicide mélangé en réservoir Eclipse doit être nettoyé à fond avant de servir à l'application d'autres pesticides sur des cultures sensibles. Pour connaître la marche à suivre pour le nettoyage de l'équipement de pulvérisation, communiquer avec le détaillant d'herbicide Eclipse.

## DIRECTIVES POUR LE MÉLANGE ET L'APPLICATION

### Préparation de la bouillie de pulvérisation

Pour préparer la bouillie de pulvérisation, verser l'herbicide en solution Eclipse A en premier dans le réservoir du pulvérisateur. Une fois qu'on a rempli celui-ci à moitié d'eau, ajouter l'herbicide en solution Eclipse B pendant que le reste de l'eau est versé dans le réservoir.

### Taux d'application

L'herbicide mélangé en réservoir Eclipse permet la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces indiquées dans le tableau ci-dessous. Appliquer 0,28 L/ha d'herbicide en solution Eclipse A et 1,25 L/ha d'herbicide en solution Eclipse B dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer lorsque le colza canola en est au stade de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> feuille. S'assurer que les cultures n'ont pas dépassé le stade de croissance recommandé.

Mauvaises herbes supprimées
Graminées annuelles : folle avoine, séttaire verte, orge adventice, blé adventice
mauvaises herbes annuelles à feuilles larges : tabouret des champs, amarante à racine rouge, moutarde des champs, soude roulante, chénopode blanc, canola adventice non tolérant au glyphosate (colza), ortie royale, renouée persicaire, kochia à balais, stellaire, spargoute de champs, morelle à trois fleurs, gaillet gratteron, renouée liseron, bourse à pasteur, saponaire des vache, silène noctiflore, renouée
Mauvaises herbes vivaces (suppression saisonnière) : chiendent, chardon du Canada, laiteron vivace (parties aériennes, pendant toute la saison), pissenlit à diamètre de <15 cm (parties aériennes, pendant toute la saison) pissenlit à diamètre de <15 cm †

†répression

## RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Eclipse tank-mix, herbicide à la fois du 4 et du groupe 9. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer des plantes naturellement résistantes à Eclipse tank-mix et à d'autres herbicides du groupe 4 et/ou groupe 9. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de cette population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le mélange en réservoir Eclipse ou les herbicides du même groupe 4 et Groupe 9 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou à [www.dowagro.ca](http://www.dowagro.ca).

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**AVIS À L'ACHETEUR :** La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )